

# X-map



L'infobulle

# Utilité

---

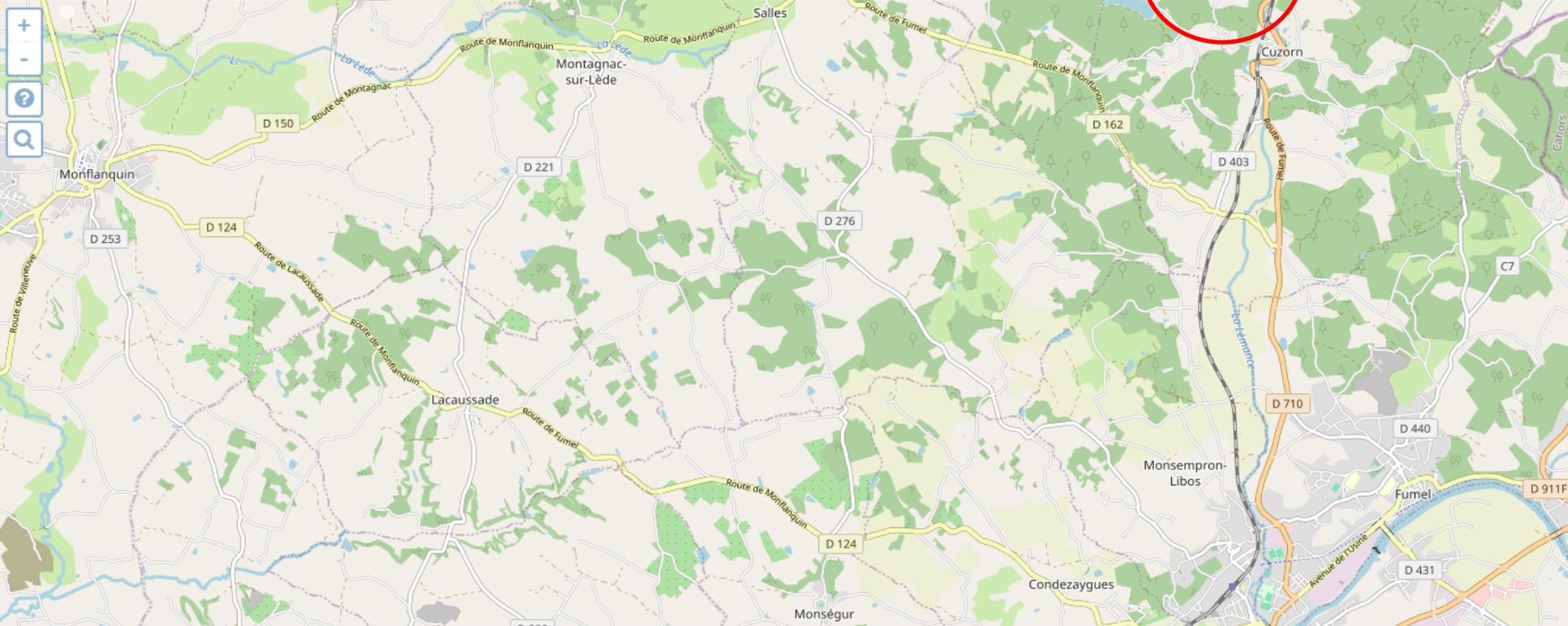
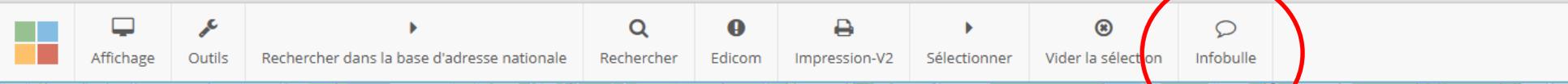
Le système d'Infobulle permet de facilement consulter des informations présentes sur la carte, sans avoir à passer par la sélection.





# ACTIVER L'INFOBULLE

X'Map



L'activation du système d'infobulle se fait par un bouton situé dans la barre d'outils.



## ACTIVER L'INFOBULLE

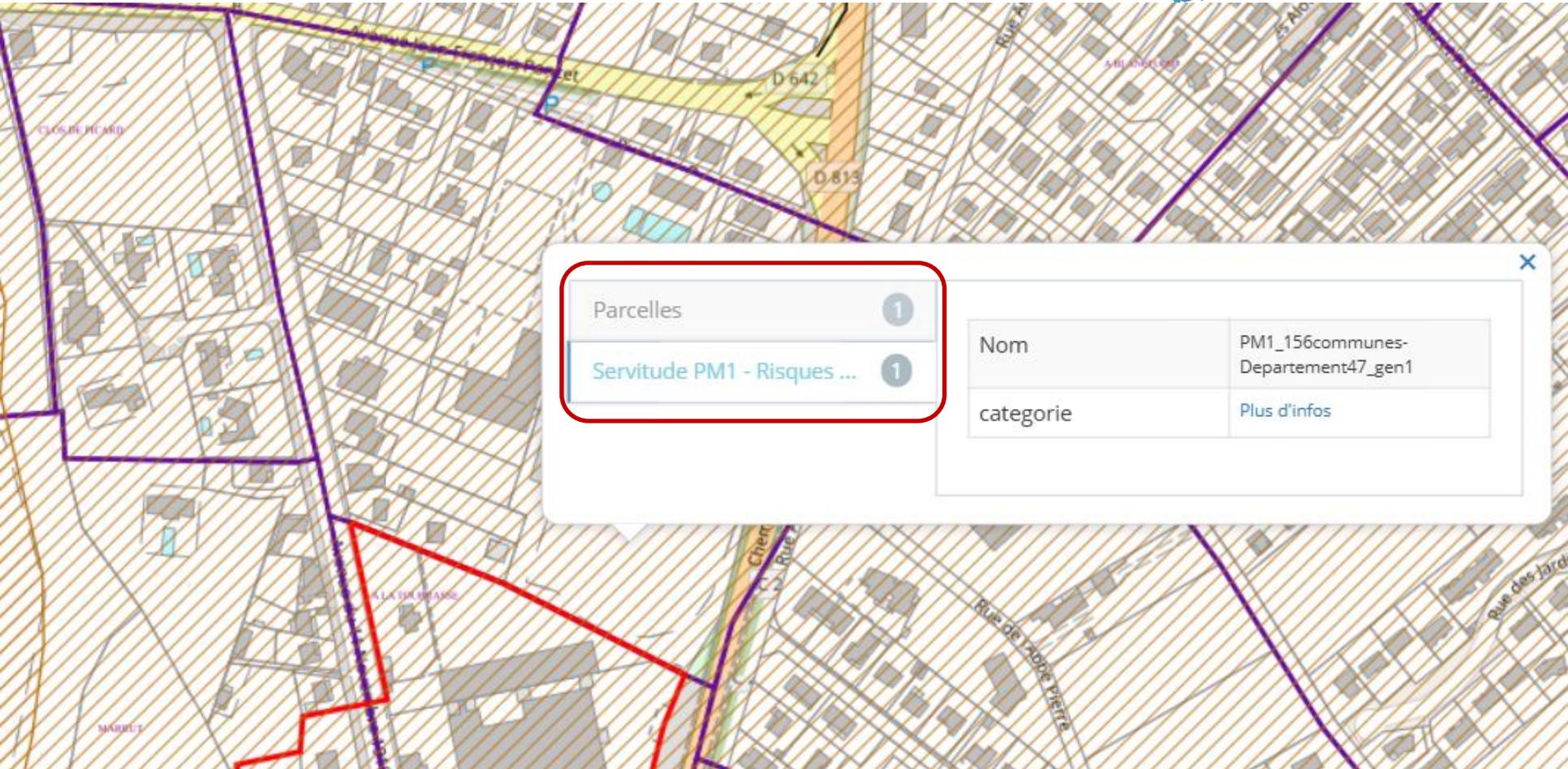
Lorsque l'Infobulle est activée, le bouton Infobulle devient vert.







## UTILISER L'INFOBULLE



Si plusieurs couches sont présentes sous votre curseur de souris, vous pouvez facilement passer d'une information à l'autre,



# DIVERSITE DES INFOBULLES

Servitude PM1 - Risques ... 1

Nom	PM1_156communes- Departement47_gen1
categorie	<a href="#">Plus d'infos</a>



## SERVITUDES DE TYPE PM1

PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES (PPRNP)

PLANS DE PREVENTION DES RISQUES MINIER (PPRM)

Servitudes reportées en annexe des PLU et des cartes communales en application des articles R. 151-51 et R. 161-8 du code de l'urbanisme dans les rubriques :

- I – Servitudes relatives à la salubrité et la sécurité publiques
- B– Sécurité publique

### 1 Fondements juridiques

#### 1.1 Définition

Il s'agit des servitudes résultant de l'établissement des plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP), en application des articles L.562-1 à L.562-3 et L.567-2 et L.567-3 du code de l'environnement, et des plans de prévention des risques miniers (PPRM), institués par l'article L.174-5 du code minier et mis en œuvre dans les conditions prévues par les articles L.562-1 à L.562-7 du code de l'environnement pour les PPRN. Les plans d'exposition aux risques, les plans de surfaces submersibles et les périmètres de risques institués en application de l'ancien article R. 111-3 du code de l'urbanisme valent PPRN<sup>1</sup>.

Les PPRNP sont destinés à la prévention des risques naturels tels que les inondations, les mouvements de terrain, les avalanches, les incendies de forêt, les séismes, les éruptions volcaniques, les tempêtes ou les cyclones.

Les PPRM sont quant à eux destinés à la prévention des risques miniers suivants : affaissements, effondrements, fontis, inondations, émanations de gaz dangereux, pollutions des sols ou des eaux, émissions de rayonnements ionisants.

<sup>1</sup> L'article R. 111-3 du code de l'urbanisme relatif aux périmètres de risques a été abrogé par le décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995, avant qu'un nouvel article R. 111-3 soit réintroduit en 2007, faisant référence à des nuisances graves, dont le bruit, mais sans lien avec la rédaction précédente et ne concernant pas les PPRNP.

Dans certains cas, les infobulles contiennent des liens cliquables, vers des fiches techniques / des sites internet, des applicatifs métiers ...



## DIVERSITE DES INFOBULLES

Foyers

N° foyer	1415
Ref support	PBA
Forme support	CARRE
Référence	ISARO PRO
Type lampe	LED
Puissance lampe	55
Rue	-
Prise guirlande	Non
Différentiel prise illum	Non

Câble BT aérien

Date de construction	01/01/1990
Longueur électrique (en m)	94
Nature	AL
Nom commune	AIGUILLON
Section (en mm <sup>2</sup> )	70
Type	Torsadé

 Le contenu des infobulles peut être paramétré par TE 47, n'hésitez donc pas à faire remonter vos besoins.

Si vous constatez une absence d'infobulle pour certaines couches, vous pouvez également le signaler aux équipes de TE 47.



## DESACTIVER L'INFOBULLE

Le système d'Infobulle reste activé indéfiniment, ce qui peut vous déranger dans l'utilisation du SIG. Afin de le désactiver vous devez cliquer à nouveau sur le bouton Infobulle. Le bouton redeviendra gris.

